



[SERRES BIOCLIMATIQUES] HUIT NOUVEAUX AGRICULTEURS ET COLLECTIVITÉS LOCALES RECHERCHÉS A VOS CANDIDATURES ! RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES



Mise en place de serres bioclimatiques en Provence : 8 porteurs de projet pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé grâce aux 2 appels à manifestation d'intérêt lancés par le Geres et ses partenaires.

Depuis 2015, ce sont 23 porteurs de projet situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont été accompagnés dans la mise en place de serres bioclimatiques par le Geres et ses partenaires (le Bureau d'Études Agrihermic et le GRAB-Groupe de Recherche en Agriculture Biologique), avec le soutien de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif : proposer des alternatives aux serres traditionnelles, gourmandes en énergie, en créant des serres dites bioclimatiques adaptées à chaque territoire. Ces types de serres permettent de mieux respecter les contraintes environnementales - notamment par la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre - tout en contribuant à sécuriser et dynamiser les productions agricoles.

Afin d'amplifier son action, le Geres et ses partenaires lancent aujourd'hui deux nouveaux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour sélectionner 8 nouveaux bénéficiaires de la région Provence-Alpes Côte d'Azur mais aussi possiblement de l'Hérault, de l'Isère, du Gard, de l'Ardèche et de la Drôme.

5 agriculteur-riche-s et 3 collectivités désireux-euse-s d'appuyer une agriculture durable et locale et d'améliorer leur autonomie alimentaire sont recherché-e-s. Ces lauréat-e-s seront accompagné-e-s par des expert-e-s sur la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement de leur serre bioclimatique.

Les candidatures sont à envoyer au plus tard avant le 15 décembre 2023. Renseignements [sur le site du Geres](#).

■ DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS, POUR LE CLIMAT COMME POUR LES LÉGUMES

À ce jour, 12 serres bioclimatiques conçues par le Geres et ses partenaires sont en exploitation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (soit 1413 m²). Elles ont été imaginées et mises en place en collaboration étroite avec les agriculteur-riche-s, associations et structures d'enseignements agricoles engagés dans les projets.

Chaque modèle a été développé* afin de correspondre aux différents types de productions, en adéquation avec les contraintes financières, techniques et évidemment les conditions climatiques spécifiques.

LES 12 SERRES PAR DÉPARTEMENT

- 4 dans le Vaucluse : Villedaure, Avignon, Perne les Fontaines et Carpentras
- 3 dans les Bouches-du-Rhône :
2 à Aubagne et 1 à Marseille
- 3 dans les Alpes-Maritimes : Daluis, Péone et Cagnes-sur-mer
- 1 dans les Alpes de Haute Provence : Mane
- 1 dans les Hautes-Alpes : Eglisiers

Les activités mises en place dans ces serres sont, à ce jour, essentiellement la production de plants et secondairement la production maraîchère ou horticole.

Les serres ont été implantées dans différents types de climat allant d'un climat de plaine situé à 100 m d'altitude (Aubagne) à un climat de montagne s'élevant à 1100 m (Mont Dauphin), permettant de tester différents modèles adaptés aux différentes conditions régionales et mesurer leurs performances.

*7 modèles différents ont été travaillés, répartis entre des serres en dur type « 3 murs », des serres légères type tunnel ou multi-chapelle ou encore des serres mixtes.



SERRE MULTI-CHAPELLE
 Campus Provence
 Ventoux (84)



SERRE TUNNEL
 Paysan urbain Marseille
 (13)



SERRE « 3 MURS »
 Péone (06)

■ RETOURS D'EXPÉRIENCE

Accompagné de 2021 à 2022 par l'équipe projet du Geres, le Campus Provence Ventoux utilisait une serre verre multi-chapelle de près de 200 m², chauffée à une température de +8°C, avec une consommation annuelle de 3 700 litres de fioul.

La mise en place d'écrans thermiques et l'ajout de la masse thermique ont permis de réduire de 82 % la consommation de fioul, par rapport à la serre classique chauffée, soit près de 3 070 litres économisés chaque année ! L'expérimentation sur cette serre a démontré un intérêt du bioclimatisme pour les serres peu chauffées avec des résultats prometteurs.

LES BÉNÉFICES POUR LA SERRE DU CAMPUS PROVENCE VENTOUX Après la transformation en bioclimatique

- 82 % de consommation de fioul sur l'hiver 2021/2022 par rapport à la serre classique chauffée
- 82 % d'émission de CO₂/m²

Concernant les performances agronomiques et financières, les utilisateur-riche-s observent une nette amélioration de leur production (certains chiffres d'affaires ont été doublés de janvier à avril) et gagnent en confort de travail et de vie (suppression des alarmes la nuit afin de gérer le gel dans la serre). Sans compter l'allègement de leur facture énergétique !



Compte tenu de ces performances, de nombreux acteurs, agriculteur.rice.s et établissements d'enseignement agricole, ont manifesté leur intérêt pour une serre bioclimatique. Parallèlement, de nombreux territoires souhaitant favoriser la relocalisation de la production alimentaire et soutenir les agriculteurs locaux s'intéressent à cet outil. Notamment, les collectivités engagées (34) dans un Programme Alimentaire Territorial (PAT) s'intéressent à cet outil.

Retrouvez les résultats et retours d'expérience sur le site du Geres : <https://www.geres.eu/nos-actions/nos-projets/energie-solaire-passive-agriculture-durable-paca/>

■ INSTAURER LA SERRE BIOCLIMATIQUE COMME UN OUTIL INCONTOURNABLE DANS LA TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DE DEMAIN

L'aide au financement de l'accompagnement et des investissements, principalement l'achat des matériaux, sont essentiels pour démultiplier le nombre des serres bioclimatiques.

Basé sur l'analyse du modèle économique et l'évaluation précise de l'ensemble des bénéfices pour les exploitant-e-s, mais aussi les impacts sur la santé par exemple, le travail du Geres vise également à permettre de donner naissance à des produits financiers spécifiques. La mobilisation des acteurs financiers, et la création d'un label, sont d'autres leviers prévus dans le projet pour inscrire les serres bioclimatiques dans le paysage agricole.

■ HISTORIQUE

Né en 1976 à Marseille, le Geres est une ONG de développement international qui défend la cause de la Solidarité climatique. En cohérence avec son double mandat de lutte contre la pauvreté et de lutte contre les changements climatiques, le Geres agit pour une transition énergétique, juste, ambitieuse et inclusive. En tant qu'acteur de terrain, l'ONG encourage le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, accompagne les politiques territoriales climat-énergie et mobilise l'ensemble des acteurs en les incitant à agir et à soutenir les plus vulnérables. En savoir plus sur le Geres : www.geres.eu

Entre 2010 et 2015, le Geres et les autres acteurs de l'Inter-Réseau régional Agriculture Énergie Environnement (IRA2E) recensent de plus en plus de demandes d'agriculteur.rice.s qui souhaitent développer une agriculture alternative, et de la part de territoires ruraux pour augmenter l'attractivité de leur territoire et faciliter l'installation de producteurs.

A partir de 2015, en France, le Geres s'associe à deux partenaires techniques complémentaires, le bureau d'études AgriThermic et le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) pour mener deux phases d'implantation et de suivi de serres bioclimatiques adaptées aux conditions climatiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de répondre aux demandes.

Ces « phases pilotes » en Provence-Alpes Côte d'Azur ont été conduites sur deux périodes de l'hiver 2015 au printemps 2018 et du printemps 2018 à l'hiver 2020. Une troisième phase, conduite de décembre 2020 à décembre 2022 a permis de démarrer la dissémination des serres bioclimatiques en les proposant aux collectivités, associations et structures d'enseignement agricole.